

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE
EDIFICE DU BOARD OF TRADE, RUE ST-SACREMENT
MONTREAL

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 1 heure à 3 heures.

Adresser toute lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CANADA.

Adresse télégraphique : "GALLIA" Montréal.

AVIS.

Le texte officiel en français du NOUVEAU TARIF DES DROITS DE DOUANES du Canada n'ayant pas encore été adressé à notre Chambre de Commerce par le Gouvernement canadien, nous sommes obligés de remettre cette publication au mois d'août. Nous espérons être en mesure de la faire dans notre prochain Bulletin.

Comptes-Rendus des Séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 16 JUIN 1897.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance tenue par la Chambre de Commerce française le 16 juin 1897, sous la présidence de M. J. Herdt, président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion.

Sont aussi présents : M. de Sieyes, vice-président, M. Jonas, trésorier, M. Auzias Turenne, conseiller, M. Deliot, M. Fauchille, Schowb, M. Georges Herdt, M. J. Brisset.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, il est procédé au dépouillement du courrier de quinzaine.

MM. Blanc et fils, fabricants de pâtes alimentaires, demandent des renseignements sur le com-

merce au Canada des pâtes, macaroni et vermicelle, et à être admis comme membre adhérent. Dans notre dernier Bulletin, nous avons fourni des indications détaillées sur les importations faites ici depuis 6 ou 7 ans.

Ce même courrier nous apporte une lettre du président du syndicat de la propriété intellectuelle qui a été avisé par le ministère des affaires étrangères de l'article publié par notre Bulletin sur la *librairie* et les *impressions*, No. du mois de février dernier.

Ce syndicat signale combien il serait important de faire respecter au Canada la propriété intellectuelle et remercie la Chambre de se préoccuper de cette question. Il est décidé que nous nous efforcerons d'arriver à un résultat efficace surtout en répétant que l'acte de BERNE n'est pas observé, quoique légalement en vigueur. De plus il faut éclairer les écrivains français sur leurs droits afin qu'ils les exercent et surtout les fassent respecter. Quand il y aura eu quelques jugements rendus conformément à la loi, jugements exécutés rigoureusement, les écrivains français seront moins pillés et on les traitera avec plus d'égards. Nous insistons sur ce point. On est très disposé à considérer la propriété intellectuelle comme une quantité négligeable, n'ayant pas de droits certains. Rien n'est plus injuste qu'une semblable manière de raisonner. Aussi est-il très nécessaire de réagir contre de pareil abus. Le vol de l'idée est un vol aussi condamnable que celui d'un pain à l'étal du boulanger, d'un quartier de bœuf chez le boucher.

Il faut appliquer le même principe. Il n'y a pas longtemps, reconnaissons-le, qu'on est revenu en Europe à de plus saines notions d'équité à propos de la propriété intellectuelle. Si nous ne nous trompons, ce n'est qu'en 1890 ou 1891 que M. le comte de Keratry a fait admettre le respect de cette propriété aux Etats-Unis, où elle est encore assez peu observée. Le Canada a aussi de grands progrès à faire dans cet ordre d'idées, mais il ne faut pas désespérer, car il s'agit d'une bonne cause qui doit finir par triompher.

Signalons une circulaire de la Chambre de Commerce de Calais qui soumet à l'approbation de notre Compagnie une délibération très motivée sur l'abaissement des droits de quai et profitons-en pour dire que cette sage révision a été très appréciée et méritait de l'être à plusieurs points de vue.

Nous remarquons également que nos correspondants prennent de plus en plus des renseignements, ce qui est un bon indice. Rien, en effet, n'est plus précieux que d'être fixé sur la situation des personnes avec lesquelles on doit entrer en relations.

SÉANCE DU 30 JUIN 1897.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du 30 juin 1897, tenue par la Chambre de Commerce française sous la présidence de M. J. Herdt, président.

M. le Consul-Général de France assiste à la réunion.

Sont aussi présents : M. de Siéyès, vice-président, M. Henri Jonas, trésorier, M. Emile Galibert, M. A. Tarut.

Dans le Courrier de quinzaine, il se trouve plusieurs demandes de renseignements provenant de maisons de commerce dans les laines. Nous avons prévu cette tendance surtout depuis les droits prohibitifs du nouveau tarif des Etats-Unis. Il faut que nos maisons françaises de fabrication et de gros cherchent ailleurs des débouchés. Il peut y en avoir au Canada qui est cependant un pays exportateur pour un genre spécial de laines ; mais, pour sa fabrication de tissus, il est tributaire de l'étranger et à ce point de vue on peut espérer nouer des relations avec les manufacturiers canadiens.

La Chambre de Commerce française enregistre avec plaisir l'adhésion de la maison J. Canal Fils, d'Orléans, qui a été admis à l'unanimité membre adhérent.

Nous nous félicitons aussi du mouvement qui paraît s'accroître au profit des bois canadiens. Plusieurs maisons de France s'enquerraient avec soin des moyens d'importer dans nos ports de l'Atlantique et de la Méditerranée des bois du

Canada. Comme nous l'avons souvent répété, il doit y avoir possibilité d'utiliser avantageusement quelques-uns des produits forestiers du Canada. Nous avons pu nous procurer une excellente brochure sur les forêts du Canada par M. Mélard, inspecteur des forêts en France. Nous en donnons aujourd'hui un extrait des plus importants qui a l'avantage d'exprimer, en mesures françaises, les chiffres des réserves en bois du Canada, les quantités exportées, ce qui fournira aux personnes engagées dans ce commerce, d'utiles indications. On nous signale la venue au Canada de plusieurs commerçants français qui seraient acheteurs sur une large échelle de pulpe de bois.

LES EXPORTATIONS CANADIENNES

(SECOND ARTICLE.)

LES ANIMAUX ET PRODUITS AGRICOLES.

Nous avons donné, plusieurs fois déjà, les quantités des animaux exportés du Canada. Le chiffre en est important comme on a pu le voir. Aujourd'hui nous avons le relevé officiel pour le commerce de 1896, et ces exportations indiquent une hausse assez sensible : près de 10,000,000 de francs.

Voici le total pour 1895 et 1896 :

En 1895, les animaux et les produits agricoles se sont élevés à.....\$35,656,394 soit 178,206,000 frs.
En 1896, les animaux et produits se sont élevés à..... 37,404,396 " 187,220,00 "

RACE CHEVALINE.

On a exporté du Canada en 1895 et 1896, le nombre suivant de chevaux :

	1895		1896	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Chevaux âgés d'un an ou moins	678	\$ 59,684	237	\$ 16,423
Chevaux âgés de plus d'un an...	14,660	1,493,683	22,650	2,424,695
Totaux.....	15,338	\$1,553,367	22,887	\$2,441,118

Il y a eu une diminution très sensible pour l'exportation des poulains de moins d'un an : 678, en 1895, contre 237, en 1896, par conséquent une diminution de 441, soit près des deux-tiers. Quelle est la cause de cette diminution ? Nous ne pourrions le dire d'une manière certaine, mais nous penchons à croire que les prix étant trop bas, les producteurs ont préféré garder leurs jeunes poulains et attendre une prochaine occasion de vente.

Ajoutons que ces animaux sont vendus pour la presque totalité aux Etats-Unis ; sur 237 poulains,

les Etats-Unis en ont pris près de 200, et le reste a été envoyé en Angleterre.

Quand aux chevaux plus âgés, l'exportation est de 17,142, en Angleterre, pour une somme de \$1,727,258 ou 8,630,000 francs, contre 3,824 aux Etats-Unis, pour une somme de \$315,610, ou 1,557,000 francs. Le reste des exportations est allé aux Antilles anglaises, où l'on a exporté 264 animaux pour 105,000 francs; la France a reçu 116 chevaux, valant 58,000 francs, la Belgique, enfin, en a acheté 90 pour 45,000 francs.

Les chiffres des demandes ont été plus élevés que ne le faisaient prévoir les résultats de 1895.

Nous avons déjà indiqué cette situation, mais nous devons ajouter, pour ce qui concerne l'exportation chevaline en France, que l'année actuelle 1897 ne paraît pas donner des résultats satisfaisants; car jusqu'ici l'on ne nous a signalé que quelques expéditions sur le chiffres desquelles nous n'avons pu exactement être renseignés.

RACE BOVINE.

	1895		1896	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Bestiaux âgés d'un an ou moins	607	\$ 1,722	1,589	\$ 6,244
Bestiaux âgés de plus d'un an...	93,199	7,119,426	103,146	7,080,578
		\$7,121,148		\$7,086,822
Soit en totalité et en francs...	93,806	35,601,000 fr.	104,735	35,436,110 fr.

Augmentation sensible comme nombre, vente médiocre puisqu'avec 10,000 têtes de bétail de plus pour 1896, le chiffre, comme valeur, est inférieur de \$39,000 ou 195,000 francs, à celui de 1895. De semblables résultats ne sont pas encourageants pour les expéditions de bétail. Mais ce commerce n'est pas plus que les autres exempts de mécomptes. Il y a encore une grande compétition de la part des pays producteurs de viandes, aussi bien de l'Australie que des Républiques du Sud américain.

RACE PORCINE.

	1895		1896	
	Nom-bre.	Valeur.	Nom-bre.	Valeur.
Cochons.	805	\$7,562 ou 37,800 fr.	833	3,356 ou 16,780 fr.

L'exemple est encore plus frappant ici, puisque avec un nombre pour ainsi dire égal d'animaux exportés, l'exportation n'a donné qu'une vente moitié moindre comme valeur. Du reste, le cochon debout est un animal qui ne s'exporte guère. Il a trop à craindre des accidents de la traversée.

RACE OVINE.

	1895		1896	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Moutons âgés d'un an ou moins.....	111,364	\$252,510	170,840	\$442,731
Moutons âgés de plus d'un an.....	180,498	1,374,579	222,490	1,711,892
Totaux....	291,812	\$1,627,089 ou fr. 8,135,500	393,439	\$2,154,623 ou fr. 10,774,000

C'est une année exceptionnelle pour l'exportation du mouton canadien. Il y a eu quelques expéditions de ce genre en France, mais il nous a été impossible d'avoir sur le résultat, au point de vue de la vente et de l'appréciation des acheteurs, des renseignements précis. Nous croyons qu'il en a été faite une cette année, mais n'oserions l'affirmer, les expéditeurs gardant à cet égard une réserve qui s'explique à raison de la concurrence.

VOLAILLES.

	1895	1896
	Valeur.	Valeur.
Volailles et autres animaux..	\$58,813 ou 269,000 fr.	\$87,719 ou 438,500 fr.

Encore une augmentation pour 1896 comparée à 1895.

En résumé, l'exportation des animaux seuls ont produit en chiffre total, en 1895, \$10,857,479 ou 51,785,000 francs, et en 1896, \$11,773,698 soit 58,865,000 francs, ce qui représente une augmentation en faveur de l'année 1896 de près de 7 millions de francs pour l'exportation des animaux seuls.

Cependant n'oublions pas d'ajouter ici que les produits des animaux, beurre et fromage notamment, constituent une somme sensiblement élevée. Nous reviendrons, dans un prochain article, sur ce sujet.

LES BANQUES DE MONTREAL

Les mois de mai et de juin sont ceux où la plupart des institutions françaises et des grandes Banques de Montréal font leurs comptes-rendus annuels.

Sans vouloir entrer dans un examen approfondi—qui exigerait un trop long travail—de ces diverses Banques, nous croyons utile de faire connaître les rapports des gérants des principales maisons de crédit de cette ville, et nous présenterons ci-après un résumé très bref des appréciations et des réflexions de ces gérants sur l'état commercial du pays. A ce point de vue, ces renseignements peuvent intéresser nos correspondants.

Nous avons déjà donné dans notre revue financière et commerciale les observations de M. Monnier, qui est une autorité en ces matières. Nous complétons aujourd'hui ces renseignements.

Nous avons cru devoir signaler spécialement les établissements suivants : la Banque de Montréal, la plus importante de toutes par le capital (60,000,000 fr.), par le chiffre de ses affaires et qui a surtout des relations dans le commerce anglais.

La Banque d'Hochelaga, une des mieux conduites et des plus prudentes, qui compte un grand nombre de clients parmi les canadiens français et les maisons françaises établies en ce pays et aussi celles faisant le commerce avec le Canada.

La Banque Jacques-Cartier—qui possède également une clientèle française importante.

La Banque Ville-Marie, qui s'efforce de favoriser l'exportation des produits agricoles canadiens, et mérite l'attention de ce chef.

Ces divers établissements ont à leur tête des hommes très versés dans les affaires et dont les jugements sont intéressants à consulter. Mais il y en a beaucoup d'autres très solides et très importantes, comme la Banque des Marchands, la Banque de Toronto, la Banque Molson, la Banque du British North America, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, celle des Marchands du Canada, celle des Marchands d'Halifax, la Banque d'Ontario, celle de Québec, enfin la Banque Nationale.

Nous avons cru qu'en reproduisant quelques extraits des journaux commerciaux de Montréal sur ces établissements, nos correspondants seraient mieux à même de connaître l'état vrai des banques locales canadiennes. Il ne s'agit, observons-le, que des maisons de Montréal.

La Banque de Montréal.

Voici ce que dit le *Moniteur du Commerce* sur la Banque de Montréal :

Tous ceux qui prennent intérêt aux conditions économiques du Canada ont dû lire avec attention le compte-rendu de l'assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal, que nous avons publié au long la semaine dernière. Nous invitons volontiers ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'auraient pas encore pris connaissance de ce document, de le parcourir attentivement, étant donné que les institutions financières du pays viennent de finir une année difficile, et que la Banque de Montréal, avec ses trente-cinq millions de dépôts qui lui sont confiés et ses trente-sept millions d'avances au public, a dû, plus que toute autre institution canadienne, ressentir les effets de la dépression commerciale qui sévit sur notre continent depuis quelques années.

Ce fut un dur travail pour les directeurs des banques durant l'année écoulée, que d'arriver à distribuer encore une fois à leurs actionnaires un

dividende égal à celui de l'année précédente ; mais, car il y a un *mais* que, avec tous les ménagements possibles, le gérant général a indiqué au public, comme c'était son devoir de le faire. En donnant cet avertissement solennel sous l'autorité de son nom et de sa position, M. Clouston a rendu un grand service à tout le commerce et à toute l'épargne du Canada. Nous préférons citer ses paroles ; dans le moment et peut-être pour quelques années à venir, elles vaudront de l'or ; c'est une leçon de prudence pour tout le monde et que les gens sérieux devront graver dans leur mémoire :—

“ Le Canada, dit-il, a été jusqu'à ce jour relativement exempt d'hérésies financières ; aussi sommes-nous redevables en grande partie à ce fait, de l'immunité dont nous jouissons des troubles qui ont agité les Etats-Unis durant les années passées.

“ L'avenir ici est encore enveloppé d'incertitudes. L'année dernière nous a sérieusement désappointés ; ç'a été une année de dépression croissante et pleine d'incidents inquiétants ; les faillites ont été nombreuses. Cet état de choses devra continuer, à moins qu'une amélioration ne se fasse cette année.

“ La situation, autant que je puis la résumer, est celle-ci, et elle est très délicate :—Toute dépression ultérieure se faisant sentir dans une communauté déjà affaiblie par une longue lutte contre l'adversité devra amener un état de choses des plus graves, pires que tout ce que nous avons eu à affronter jusqu'ici.

“ D'un autre côté, un tarif, agencé de façon à ne pas nuire aux intérêts existants, une bonne récolte avec des prix satisfaisants, de l'aide judicieusement donnée à ceux qui sont dans les affaires, sont les éléments qui pourront faire que cette année soit le commencement d'une nouvelle ère de prospérité.

“ La situation n'est assurément pas désespérée. L'apparence de la récolte est bonne dans le Nord-Ouest et satisfaisante dans Ontario ; il y a du retard dans Québec.”

En d'autres termes, cela veut dire :—Le Canada a pu, jusqu'à ce jour, résister à la crise, mais rien ne fait voir que sa force de résistance se prolongera davantage. C'est un fait économique patent aujourd'hui, que partout le taux de l'intérêt tend à baisser ; or, pour maintenir ce taux au niveau régulier connu jusqu'à ce jour, il faudra un surcroît d'affaires ; et il n'y a pas d'apparences actuelles que ce surcroît vienne bientôt ; d'où il suit que le capital doit s'attendre à un revenu moindre, à moins toutefois que des circonstances imprévues ne viennent donner une impulsion inaccoutumée aux affaires et à l'industrie en général en provoquant un déplacement de fonds vers des entreprises commerciales d'une nature plus étendue au dehors et au dedans du Canada.

Mais, du fait que le capital serait quelque peu exposé à retirer une rente plus faible à l'avenir, il ne faut pas conclure qu'il doive se concentrer sur lui-même, au contraire, et nous croyons traduire la pensée de M. Clouston en disant au capitaliste—qu'il doit sortir de la routine des placements connus pour chercher de nouveaux aliments à l'activité humaine et à des rendements aussi profitables que ceux du passé.

En l'absence du président, Sir Donald Smith, le vice-président, l'hon. Geo. A. Drummond, a pris la parole. L'expression d'opinion de l'honorable sénateur est d'un grand poids dans les circonstances. Il parle de la perspective des bons résultats que l'on attend de la fondation de succursales de la banque à St. Jean de Terre-Neuve et en différents endroits de la Colombie Anglaise, où la production minière prendra des développements très considérables; cependant, tout en exprimant ses légitimes espérances à ce sujet, le vice-président de la Banque de Montréal a cru devoir donner un conseil pratique à ceux qui sont tentés de courir l'aventure dans des placements miniers; c'est de ne "calculer leur valeur que sur la chance qu'ils offrent de ne rien rapporter."

Dans son opinion, la récolte, à en juger par les données fournies par les correspondants de la banque, sera bonne dans son ensemble au Canada. Il termine ses remarques en exprimant l'espoir d'un retour prochain à de meilleurs jours, et en faisant une allusion délicate au Jubilé royal que l'on doit célébrer dans quelques jours.

La Banque d'Hochelaga.

La banque d'Hochelaga tient un rang tout à fait spécial dans notre monde d'exportation et nous devons dire que, parmi les banques du pays, elle est de celles qui font le plus pour favoriser notre commerce extérieur.

Le compte rendu de ses opérations pour 1896, dit-il en citant des chiffres, est de nature à satisfaire le plus exigeant de ses clients et même de ces critiques; mais là n'est, pas, pour nous, le point intéressant. Les Canadiens français, jusqu'à ce jour, ne se sont pas assez préoccupés des avantages à rechercher pour leurs produits sur les marchés étrangers; ils ont un peu trop laissé faire, sous ce rapport, leurs compatriotes de langue anglaise. Or, ceux qui observent de près, qui analysent et qui questionnent, ont pu découvrir que la banque d'Hochelaga depuis longtemps, tout en consolidant une position déjà belle, s'est fait une spécialité des échanges considérables résultant de l'exportation des produits agricoles du Canada sur les marchés européens. Sa clientèle dans cette ligne d'affaires est considérable et ne peut que s'accroître, grâce aux relations qu'elle possède.

Durant le dernier exercice elle a, comme les autres banques, éprouvé le contrecoup de la dépression générale, mais son administration s'en est tirée avec profit pour ses actionnaires et pour le commerce montréalais.

La banque d'Hochelaga prend rang parmi les bonnes institutions financières du Canada.

—(Moniteur du Commerce).

Nous sommes heureux, dit encore un autre journal, de constater que nos institutions financières canadiennes, à l'instar de leurs émules, les banques anglaises, font excellente figure, malgré les obstacles qu'elles ont rencontrés.

Nous avons publié le rapport de la Banque d'Hochelaga. Le résultat des opérations du dernier exercice de cette banque, 1896-1897, est très satis-

faisant, non-seulement pour ses actionnaires, mais aussi pour le public.

Le fait notable à relever dans le compte rendu des dernières opérations de la Banque d'Hochelaga, c'est l'augmentation de son capital-actions payé et de sa réserve. La souscription du nouveau stock s'est faite à prime. La banque a réalisé \$37,110 de ce chef et a porté son capital payé, qui était de \$800,000 le 31 mai 1896, à \$985,550 cette année. La réserve qui était de \$345,000, l'an dernier, s'élève aujourd'hui à \$400,000, soit à environ la moitié de son capital.

Voilà un progrès d'autant plus remarquable qu'il s'est accompli au milieu des difficultés que nous avons signalées.

La Banque d'Hochelaga possède la confiance des capitalistes. Le succès de sa dernière émission d'actions en fait preuve. La banque a émis \$200,000 de stock. Cette émission a été rapidement couverte, et le produit tout payé, moins \$7,000, en moins de trois mois, du 1er mars au 31 mai, bien que les souscripteurs eussent un délai de dix mois pour leurs versements. Les nouvelles actions ont été émises à 120, pour les actionnaires; celles qui n'ont pas été souscrites par les actionnaires ont été vendues, libérées, à la bourse à \$130 et \$132½.

C'est là, nous le répétons, la preuve de l'excellente réputation dont jouit la Banque d'Hochelaga auprès du public.

Quelques autres chiffres montrent encore que la Banque d'Hochelaga suit toujours la progression ascendante. Les profits de l'année ont monté en réalité, à 9½ p.c. du capital employé, soit à \$119,416.57, y comprise la balance de \$4,125.15, reporté de l'exercice précédent au compte des profits et pertes. Les profits, l'année précédente, n'ont été que de \$85,125.15. Sur ces profits de l'année, la banque a payé ses deux dividendes accoutumés de 3½ p.c. — en tout \$57,050 — et a augmenté sa réserve de \$55,000. Les dépôts portant intérêt comme ceux ne portant pas intérêt ont sensiblement augmenté. Ils étaient, l'an dernier, de \$3,800,000, cette année ils atteignent \$4,000,000. La circulation n'est pas restée stationnaire, elle dépasse de plus de \$100,000, celle de l'an dernier. Le capital en mouvement, durant le dernier exercice, se chiffre à \$6,490,542.61, contre \$5,838,659.10, en 1895-1896. — *Le Monde*.

La Banque Ville-Marie.

Nous invitons le lecteur à parcourir le compte rendu des opérations de la banque Ville-Marie pour le dernier exercice.

Ce compte rendu est satisfaisant.

Le président, en déposant le rapport de ses collègues directeurs, a noté certains faits actuels d'importance à propos de nos produits agricoles. L'espace nous fait défaut pour commenter ces faits; mais il nous sera bien permis d'attirer l'attention de nos amis sur leur portée.

La banque Ville-Marie fait de grands efforts pour favoriser l'exportation des produits agricoles et il ne tient qu'aux hommes entrepreneurs de profiter de ses bonnes dispositions.

"Moniteur du Commerce."

Le rapport, dit un autre journal, de la Banque Ville-Marie, exercice 1896-1897, a été soumis, à ses actionnaires. Comme pour les autres banques, les temps difficiles ont exercé leur influence sur les opérations de l'année.

En dépit de ces contre-temps, les affaires de la Banque Ville-Marie ont sensiblement augmenté. Le capital en mouvement a été de \$1,890,653.32 contre \$1,793,834.50, l'année précédente ; les dépôts portant intérêt à \$873,671.69 contre \$843,911.16, les dépôts ne portant pas intérêt à \$221,516.10 contre \$163,319.08 ; les profits net à \$30,154 contre \$29,903. La banque a payé 6 p. c. de son capital payé de \$479,620, en dividende—soit \$28,277.20—et a porté \$5,558 à son compte de profits et pertes. La circulation a été de \$284,805 contre \$271,637 en 1895-1896.

La banque tout en satisfaisant les exigences légitimes du commerce a, par prudence, limité ses escomptes et n'a accepté que les effets commerciaux de première marque donnant un intérêt moins élevé.

Les opérations se sont conséquemment ressenties des mesures de protection et de sûreté auxquelles elle a dû avoir recours.

Mais le résultat en est définitive favorable, et pour une année comme celle que nous avons passée, les directeurs de la Banque Ville-Marie ont heureusement opéré, et leur succès est digne de félicitations.

La Banque Jacques-Cartier.

Le président de la Banque Jacques-Cartier, l'honorable M. Desjardins, disait, devant l'assemblée des actionnaires de cette banque, le 19 juin 1896 :

“ Les espérances que nous exprimions, l'année dernière, sur la tournure des affaires plus favorable à la banque, ne se sont pas réalisées, grâce à certains événements financiers bien connus qui, pendant un certain temps, ont affecté plus directement la classe d'hommes d'affaires du sein de laquelle nous recrutons notre clientèle. Il en est résulté la nécessité pour nous de redoubler de prévoyance, de limiter strictement le chiffre de nos opérations et de diminuer en conséquence nos sources de bénéfices.”

A l'ouverture de l'exercice de l'année écoulée, il fallait, en effet, redoubler de prévoyance, limiter strictement les opérations aux besoins légitimes du commerce et diminuer en conséquence les sources de bénéfice. Les mauvaises influences, qui agissent sur le commerce, l'industrie et la vie des affaires, s'étaient, depuis plus d'un an, lourdement fait sentir et ne promettaient pas de s'effacer de sitôt. A cette époque, on ne pouvait savoir ce que la politique allait nous apporter. C'était la “ paix ou la guerre,” la paix si nous ne détruisions pas, par un brusque changement, l'œuvre accomplie avec tant de difficultés et de sacrifices, la guerre si nous ouvrions notre marché à la concurrence et à l'envahissement étrangers.

Dans cet état de grave incertitude, le commerce et l'industrie, les affaires en général, se sont ralentis ; les banques, pour se tenir sur un terrain sûr, ont rétréci le champ de leurs opérations, se sont arrêtés à la politique de conservation, ont évité les aventures, préféré, avec raison, le gain certain, mais plus faible, au gain plus fort, mais problématique.

Et aujourd'hui, bien que l'on connaisse la première étape de la politique nouvelle, on ne peut prévoir au milieu de ses hésitations et de ses reculs, où seront ses autres stations. C'est dire que l'année, qui commence, n'offre pas plus de garanties que l'année qui vient de s'écouler. Et jusqu'à ce que les résultats de l'application du nouveau tarif soient connus, la condition des affaires restera sensiblement la même. Il n'y aurait que de riches récoltes, l'exécution des grands projets de développement promis, pour changer accidentellement la face des choses, et tout cela dépend encore d'un avenir indéfini.

C'est ce que les banquiers canadiens ont vite compris, et leur politique financière, depuis deux ans, a été conforme aux circonstances, comme elle le sera sans doute par la suite.

Mais, malgré les épreuves du passé et le peu de promesses pour l'avenir, la situation de nos banques ne laisse pas d'être très satisfaisante. Le dernier rapport de la Banque Jacques-Cartier, entr'autres, le démontre amplement.

Comparé à l'exercice de 1895-1896, l'exercice de 1896-1897, de la Banque Jacques-Cartier, montre une augmentation dans les affaires. Les dépôts dépassent de \$600,000 ceux de l'année précédente, —preuve de la confiance dont cette banque jouit auprès du public. Le chiffre de la circulation est aussi beaucoup plus élevé. Les profits nets de l'année sont aussi supérieurs à ceux de 1895-1896, et, après avoir payé un dividende de 3 p. c., la banque a porté à son crédit de profits et pertes, \$11,292.70, contre \$7,352.18, en 1896.

Un capital-actions plus élevé eût inévitablement permis à la banque d'opérer plus largement, les bénéfices eussent été plus considérables. C'est ce qu'a fait remarquer le gérant-général, M. Tancrede Bienvenu, dans ses excellents commentaires sur la situation. Nombre d'actionnaires et d'amis de l'institution ont déjà manifesté le désir de voir augmenter son capital. “ Le commerce canadien-français, comme l'a dit fort à propos M. Bienvenu, trouverait alors dans ses propres institutions une grande partie de l'accommodation dont il a toujours besoin.” Espérons que ce progrès sera réalisé.

Nous ne pouvons qu'applaudir à un semblable projet qui ne peut qu'être bien vu par le commerce canadien, dont l'émulation sera ainsi stimulée par des institutions nationales.”

Extrait du “ *Monde.*”

La Fête Nationale du 14 Juillet, à Montréal

La Colonie française de Montréal a dignement célébré sa fête nationale, le 14 juillet courant.

Cette fête a commencé par la célébration d'une messe solennelle pour la France à la chapelle du Sacré-Cœur, à Notre-Dame. La plupart des membres de la Colonie française y assistaient, ayant à leur tête M. le Consul Général de France, M. Duchastel de Montrouge, chancelier du consulat,

M. de St-Phal, secrétaire, les présidents des Sociétés de l'Union Nationale française et de la Société française de Secours Mutuels avec les membres du bureau de l'Union Nationale française.

On remarquait, dans la réunion, plusieurs magistrats de Montréal, et les notabilités de cette ville, qui avaient tenu à donner, à l'occasion du 14 juillet, un témoignage de sympathie à la nation française. Grâce à l'obligeance de M. Ratto, maître de chapelle de Notre-Dame, la messe a été accompagnée de chants religieux parfaitement rendus. Elle était dite par M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de Montréal, qui a prononcé une chaleureuse allocution dans laquelle il a montré la "France d'aujourd'hui" comme la digne continutrice de la "France d'autrefois."

A trois heures de l'après-midi ont eu lieu les fêtes françaises ouvertes par M. le Consul-Général de France, entouré des membres de la colonie française, dans le jardin public du Parc où étaient exposés les lots de la tombola faite au profit de notre maison de refuge. C'est là que le dévouement des dames françaises s'est exercé pendant trois jours pour assurer les ressources de cet établissement charitable. Nous devons les plus profonds remerciements au zèle de ces auxiliaires précieuses qui savent rendre l'aumône facile et agréable et la paient au centuple par leurs plus aimables sourires.

Enfin, le soir, dans un grand banquet, se trouvaient réunis, avec quelques invités de nationalité canadienne, les notabilités de la colonie française sous la présidence du Consul-Général de France; M. A. Kleczkowski qui s'est toujours montré si dévoué à nos œuvres de charité, et dont on ne saurait louer trop hautement l'influence intelligente et salutaire, a prononcé quelques chaudes paroles en portant la santé de la France et du président de la République, avec ce tact et cette éloquence élevée dont il a le secret. Il a fait ressortir les avantages qu'offrent l'union et la concorde parmi les membres de la colonie, surtout dans ce pays où tant de sympathies existent en faveur de notre chère France.

LES FORETS DU CANADA. (1)

La surface des forêts du Canada n'est pas encore exactement connue. Les renseignements donnés dans le tableau qui suit, bien qu'ayant été recueillis

(1) Nous publions et recommandons à l'attention de nos lecteurs les extraits suivants tirés d'une brochure parue en France, due à la plume compétente d'un inspecteur des forêts de France, M. Mélard. Ses appréciations sur l'avenir des forêts en Canada sont fort intéressantes, comme on pourra en juger. Elles élucident une question vitale et qui est agitée par la presse en ce moment : celle de la durée de la richesse forestière au Canada.

(Note de la rédaction.)

avec le plus grand soin, ne sont donc qu'approximatifs. Ils sont naturellement moins précis pour la Colombie et les Territoires que pour les provinces plus anciennement colonisées du versant de l'Atlantique.

PROVINCES ET TERRITOIRES	Superficie	Superficie	Tant p. 100 des forêts sur la superficie totale
	totale	des forêts	
	hectares	hectares	
Ontario.....	56,887,200	26,447,500	46.5
Québec.....	58,920,200	30,177,800	51.2
Nouveau-Brunswick.....	7,277,600	3,824,200	52.6
Nouvelle-Ecosse.....	5,322,200	1,674,100	31.5
Ile du Prince-Edouard...	518,000	206,400	39.8
Manitoba.....	16,592,500	6,636,900	40.0
Colombie Britannique..	99,011,900	73,955,600	74.7
Alberta.....	27,285,900	16,746,800	61.4
Assiniboia.....	22,929,400	1,327,800	5.8
Saskatchewan.....	26,181,800	15,284,800	58.4
Athabasca.....	26,753,700	15,358,100	57.4
Territoires non organisés	511,039,000	131,786,000	25.8
	858,719,400	323,426,000	37.66

Considérée d'une manière absolue, la surface de 323 millions d'hectares à laquelle on évalue l'ensemble des terrains forestiers du Canada, constitue pour ce pays une immense richesse.

Quelques chiffres suffiront pour donner une idée de la place que l'exploitation et l'utilisation des produits forestiers occupent dans la vie économique de la confédération.

Le capital engagé dans les diverses industries dont le bois constitue la matière première est de 500 millions de francs. Les produits manufacturés annuellement ont une valeur de 550 millions de francs et les salaires payés s'élèvent à 150 millions.

Le bois figure pour un cinquième dans le fret transporté par les chemins de fer et pour les deux-tiers dans celui qui voyage sur les canaux.

La consommation locale annuelle du bois est énorme. Le recensement de 1891 l'évalue à 40,534,000 mètres cubes, ce qui, pour une population de 4,833,000 habitants, représente 8 mc. 39 par tête, alors qu'en France chaque habitant ne consomme, tant en bois de feu qu'en bois d'œuvre, que 0 mc. 75.

L'exportation annuelle est évaluée à 17,372,000 mètres cubes. En l'ajoutant à la consommation, on voit qu'on demande chaque année 57,906,000 mètres cubes aux forêts du Canada, soit en nombre rond 58 millions de mètres cubes.

Une réalisation de 58 millions de mètres cubes sur une surface de 323 millions d'hectares peut, au premier abord, paraître extrêmement modérée.

Mais nous devons faire observer, en premier lieu, que ce cube a été consommé ou exporté, en partie, sous forme de marchandises débitées. Il faut donc ajouter au volume utilisé celui des déchets, des houppiers, des portions non utilisées, laissées sur place. Or, quand des bois sont destinés à subir de longs transports, ils doivent forcément être de

très bonne qualité, sous peine de n'avoir plus, rendus à destination, qu'une valeur inférieure aux frais de manipulation et de fret. Dans les pays neufs, comme le Canada, on ne peut envoyer hors forêt, en vue de l'exportation, que de belles marchandises, ce qui a pour conséquence d'augmenter la proportion des déchets. D'après ces considérations, il semble qu'il n'y aurait aucune exagération à porter le volume en grume réellement exploité à 80 millions de mètres cubes.

Dans les territoires organisés ou non organisés, la population étant encore très peu dense, la consommation est faible; d'autre part, l'exportation est à peu près nulle. Les 80 millions de mètres cubes ont donc été recueillis, pour la plus grande partie, non pas sur l'ensemble des forêts du Canada, mais sur celle du versant de l'Atlantique et de la Colombie britannique, c'est-à-dire sur 136 millions d'hectares.

Il est évident aussi que les coupes ne s'étendent pas uniformément sur ces 136 millions d'hectares. Elles sont concentrées sur les points les plus accessibles, ceux où les transports par les fleuves, les rivières, les chemins de fer sont les plus faciles. Il en résulte qu'une réalisation qui, envisagée dans son ensemble, paraît peu intensive est, en fait, très épuisante pour certains massifs, que la surface boisée diminue d'année en année et qu'un grand nombre de forêts s'appauvrissent de plus en plus.

Les exploitations et les défrichements ne sont d'ailleurs qu'une des causes de la destruction des forêts du Canada. Des incendies, accidentels ou allumés à dessein, occasionnent depuis si longtemps des ravages si considérables que l'on estime qu'il y a plus de résineux détruits par le feu qu'il n'y en a d'abattus par les exploitants.

Dans l'état actuel, il est certain néanmoins que le Canada possède une surface boisée largement suffisante pour satisfaire à la fois à sa consommation et à son commerce extérieurs.

Cette situation est-elle destinée à durer indéfiniment ?

Nous ne le pensons pas.

Remarquons d'abord qu'en admettant comme exacts les renseignements du tableau des conteneurs que nous avons donné précédemment, le taux de boisement de l'ensemble du Canada serait de 37.66 p. 100. C'est certainement une proportion élevée, mais elle est inférieure à celle que l'on constate en Suède, 41 p. 100, peu différente de celle qui existe en Russie et ne dépasse que de moitié celle que l'on trouve en Allemagne, 25.8 p. 100. La richesse forestière du Canada tient donc plutôt à l'étendue des forêts par rapport à la population qu'à son taux de boisement.

La population du Canada est, en effet, encore très faible. Elle atteint à peine 5 millions d'habitants. C'est très peu pour un pays qui, nous l'avons dit, a une surface presque égale à celle de l'Europe, jouit d'un climat très sain, possède d'immenses étendues propres à la culture des céréales ou à l'élevage du bétail et est riche en gisements minéraux à peine exploités.

Mais cette population grandit de jour en jour et augmenterait plus rapidement encore sans l'émigration qui se dirige du Canada vers les Etats-Unis. Dans un avenir assez prochain, le Canada aura plusieurs dizaines de millions d'habitants. Or l'accroissement de la population se traduira à la fois par de nouveaux défrichements et par une augmentation de la consommation du bois. Soumis à cette double influence, l'écart qui existe actuellement entre la production des forêts et la consommation locale ira sans cesse en s'atténuant, et il arrivera forcément un moment où les exploitations devront se réduire sous peine de ruiner le pays. Si, en effet, la diminution de la surface boisée était justifiée au début, alors qu'il fallait livrer à la colonisation des terres arables et des emplacements pour les villes et les villages, elle deviendrait désastreuse le jour où elle abaisserait la proportion du boisement à un taux tel que l'état climatologique du pays en serait profondément modifié. Au Canada, comme en Russie, la prospérité agricole est intimement liée à la présence de grands massifs boisés destinés à arrêter les vents populaires.

(A suivre).

MÉLARD,

Inspecteur des forêts en France.

REVUE COMMERCIALE.

MONTREAL, 15 Juillet 1897.

La fin de la session du parlement fédéral, il y a quelques jours, a mis fin à toutes les incertitudes concernant les droits de douanes. Des relèvements de droits ont été accordés, à la dernière revision du tarif, aux manufacturiers canadiens qui se plaignaient de n'être plus suffisamment protégés; quelques autres modifications de détail ont été faites aussi, mais, en général, les premières dispositions ont été maintenues. La question du tarif différentiel en faveur de l'Angleterre a pris une tournure assez bizarre. Après avoir affirmé que le tarif ne devait s'appliquer qu'à l'Angleterre et à quelque colonie libre échangiste, on en est arrivé à la conclusion que les traités entre l'Angleterre d'un côté, la Belgique et le Zollverein allemand de l'autre, ne permettraient pas ce genre de préférence pour les produits de la Métropole. Sir Wilfrid Laurier, dans ses discours en Angleterre, revient sans cesse

sur ce sujet et demande que l'Angleterre dénonce ces traités. Si elle ne les dénonce pas, le Canada, dit-il, devra revenir sur cette législation. Or, comme l'Angleterre ne paraît pas disposée à dénoncer les traités, il est probable que le tarif différentiel disparaîtra à la prochaine session du parlement.

Le commerce intérieur du pays, depuis notre dernière revue, a reçu un coup de fouet des préparations aux fêtes du jubilé de diamant de la Reine et de la célébration de ces fêtes, puis il est retombé peu à peu dans sa tranquillité antérieure. L'exportation toutefois a été très active en bois, grains, beurre, fromage, laines et autres produits du sol. L'importation a quelque peu diminué, malgré les réductions du tarif, parce que la capacité d'absorption du consommateur a elle-même diminué. Le relevé des faillites du second trimestre de 1897, indique une diminution assez légère dans le nombre et dans le passif des faillites; mais cela provient surtout de la diminution du nombre des commerçants qui était, d'ailleurs, en nombre trop considérable pour que tous puissent prospérer.

Nous venons de passer huit jours sous les tropiques. Le thermomètre s'est tenu pendant ces huit jours entre 80 et 92 degrés Fahrenheit (de 26.6 à 33.3 degrés centigrades). Cette chaleur a fait beaucoup de bien aux récoltes qui promettent maintenant un rendement moyen, sauf pour le foin qui sera rare et de qualité inférieure.

Bois de construction.—L'exportation sur l'Angleterre est toujours très active, pour le bois vendu d'avance et livré sur contrat; mais une baisse subite de 10s. par *standard* sur les madriers d'épinette (*spruce*) en Angleterre a eu pour effet de décourager les expéditions en consignation.

Le marché des Etats-Unis n'est pas encore complètement fermé aux bois canadiens. Le Sénat de Washington a réduit de moitié le droit que M. Dingley voulait imposer sur les sciages de pin blanc, ce qui permettrait un certain mouvement si le Canada n'impose pas de droit d'exportation sur les billots. Mais tout cela n'est encore qu'à l'état d'hypothèse et l'incertitude ne cessera qu'après la signature du bill Dingley par le président des Etats-Unis.

En attendant les prix ici sont sans changement.

On cote f. a. b. à Montréal :

Madriers.	Par 1000 pds B.M.
Pin blanc.....	\$12.00 à \$22.00
Pin jaune.....	12.00 à 20.00
Epinette.....	10.00 à 18.00
Pruche.....	10.00 à 15.00
Bois de menuiserie et d'ébénisterie.	Par 1000 pds B.M.
Frêne.....	\$16.00 à \$20.00
Merisier.....	14.00 à 20.00
Erable.....	16.00 à 25.00

Tilleul (bois blanc).....	12.00 à 16.00
Noyer tendre.....	25.00 à 35.00
Chêne blanc.....	20.00 à 30.00
" rouge.....	25.00 à 35.00
" scié sur le grain.....	55.00 à 60.00

Grains.—Les exportations d'avoine et de pois ont été considérables, les mêmes débouchés nous étant ouverts comme le mois dernier et les prix de ces denrées ont été notablement plus élevés. On a aussi exporté beaucoup de maïs et de blé aux Etats-Unis. L'orge et le sarrasin ont donné lieu à fort peu d'affaires pour l'étranger.

On cote à Montréal en entrepôt :

Blé Manitoba No 1 dur par 60 livres.....	\$0.82
" " No 2 " ".....	0.80
" d'Ontario d'hiver, ".....	0.75
" d'Ontario de printemps, ".....	0.72
Pois No 2, par 60 livres.....	0.51
Avoine blanche No 2, par 34 livres.....	0.28½
" mélangée.....	0.26½
Orge à malter, par 48 livres.....	0.40
Orge à moudre ".....	0.32
Seigle, par 50 livres.....	0.49

Farines.—Malgré la faiblesse constante des marchés anglais, nos meuniers de Manitoba ont pu encore placer plusieurs lots de farines fortes à Londres, à des prix satisfaisants. Le marché local a été calme, le commerce et la boulangerie n'achetant que de petites parties et les prix ont subi plusieurs baisses successives.

On cote à Montréal en entrepôt par baril de 196 livres net :

Patente d'hiver.....	\$4.00 à \$4.20
" du printemps.....	4.00 à 4.10
Straight roller.....	3.65 à 3.75
Forté de boulanger (Manitoba).....	3.80 à 3.90

Foin.—Il y a incompatibilité complète entre les exportateurs de foin et les cultivateurs de nos environs. Les derniers demandent des prix impossibles, de sorte que tout le commerce qui se fait pour l'étranger — Etats-Unis et Angleterre — consiste en foins du Haut-Canada que l'on peut encore acheter à des prix raisonnables : No 1 de \$7.50 à \$7.75, No 2, de \$6.50 à \$6.75 aux stations, ce qui met le prix au port d'embarquement à \$10.50 et \$11.50 la tonne, respectivement. On expédie aussi en Angleterre des foins de trèfle qui reviennent à \$6.75 ou \$7.00 au quai d'embarquement.

Laines.—Le marché des laines est terne ici; il n'y a pas de stock disponible en toison et la laine arrachée s'écoule au fur et à mesure qu'elle est mise sur le marché. Dans le Haut-Canada, les acheteurs des Etats-Unis ont fait de forts achats aux prix de 20 à 22c pour laines de toison; mais le tarif qui entre prochainement en vigueur va arrêter ce mouvement.

Nous cotons :

Toisons du Canada lavés à dos.....	\$0.20c la livre.
" " en saint.....	0.12c " "
" " arrachées (d'ag) blanche.....	0.20c à 22c la livre.
" " " " noir.....	0.17c à 18c " "

Peaux vertes. — Pendant qu'à Chicago, l'on fait monter les peaux crues à des hauteurs vertigineuses, notre marché voit au contraire une baisse de 1c. par livre. Toujours le tarif des Etats-Unis.

On cote aux tanneurs :

Peaux de bœuf No 1, par 100 livres.....	\$7.50 à 8.00
“ “ No 2, “	6.50 à 7.00
“ taureaux “	5.50 à 6.00
“ veaux, la livre.....	0.07 à 0.09c
“ moutons, la pièce.....	1.00 à 1.10
“ d'agneaux du printemps, la pièce	0.30 à 0.35c

Animaux de boucherie. — On n'a pas encore exporté une seule tête de bétail pour la France, depuis l'ouverture de la navigation. L'essai de l'année dernière n'a pas réussi, probablement pour deux raisons : l'ignorance des besoins du marché et frets trop élevés.

Les marchés anglais ont été irréguliers, baissant ou haussant de $\frac{1}{2}$ à 1c. suivant l'approvisionnement de jour, et en somme nos exportateurs n'ont pas fait fortune ce mois-ci. On a payé pour l'exportation, en moyenne.

Bœufs, la livre sur pied.....	4 $\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ c
Moutons la livre sur pied.....	3 $\frac{1}{2}$ à 4c

REVUE FINANCIERE

A la suite de leur reddition de compte annuelle à leurs actionnaires, les banques, qui avaient conservé en caisse de fortes réserves, se sont montrées plus disposées à mettre leurs fonds disponibles dans la circulation. Elles prêtent aujourd'hui, pour remboursement à demande, au taux de 3 $\frac{1}{2}$ à 4 p. c. contre garantie de bonnes valeurs cotées à la bourse.

Les effets de commerce sont escomptés à 6 ou 7 p. c.; quelques clients obtiennent même des taux de 5 à 5 $\frac{1}{2}$ p. c., mais c'est exceptionnel. Les prêts hypothécaires, de tout repos, en sommes de \$10,000 et plus se font à 4 $\frac{1}{4}$ et 4 $\frac{1}{2}$ p. c.

Le bon marché des capitaux a mis beaucoup d'activité à la bourse ou une campagne de hausse bien conduite a fait monter toutes les valeurs-action de 5 à 10 p. c. La spéculation a, d'ailleurs, été appuyée par une bonne demande des capitalistes cherchant des placements et deux séries d'obligations à 4 p. c. du Cable Commercial de New-York trouvent des acheteurs ici à 7 $\frac{1}{2}$ p. c. de prime.

Le change sur Londres est soutenu. Les traites de banque à 60 jours se vendent de \$4.88 à \$4.88 $\frac{1}{2}$; et celles à vue, de \$4.89 à \$4.89 $\frac{1}{2}$; les traites commerciales à 60 jours, \$4.83 $\frac{1}{4}$ et les traites accompagnées de documents, \$4.84 $\frac{1}{2}$ à \$4.85 pour £1. Les chèques sur New-York font du pair à $\frac{1}{8}$ de prime; les chèques sur Paris, 5 fr. 14 $\frac{3}{8}$.

TEMPÉRATURE DU MOIS DE JUIN 1897

Relevée par MM. Hearn et Harrison, opticiens, à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Juin		Fahrenheit		Centigrades		Juin		Fahrenheit		Centigrades		
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.
1	61	45	16.11	7.22	16	75	57	23.89	13.89			
2	63	45	17.22	7.22	17	74	58	23.33	14.44			
3	56	50	13.13	10.	18	73	57	22.78	13.89			
4	72	50	22.22	10.	19	77	55	25.	12.78			
5	69	49	20.56	9.44	20	66	48	18.89	8.89			
6	76	54	24.44	12.22	21	59	47	15.	8.33			
7	74	62	25.	16.67	22	74	52	23.33	11.11			
8	65	54	18.89	12.22	23	83	55	31.11	12.78			
9	61	55	16.11	12.78	24	76	60	24.44	15.56			
10	65	53	18.33	11.67	25	77	63	25.	17.22			
11	76	62	24.44	16.67	26	71	55	21.67	12.78			
12	74	60	23.33	15.56	27	72	52	22.22	11.11			
13	72	56	22.22	13.33	28	74	60	23.33	15.56			
14	67	51	19.44	10.56	29	74	54	23.33	12.22			
15	74	56	23.33	13.33	30	69	57	20.56	13.89			

PITT & SCOTT

AGENTS A PARIS

DE LA

LIGNE ALLAN

Transports à fo fait de Paris à Montréal.
Tarifs pour petits colis envoyés sur demande.

7 -- RUE SCRIBE -- 7
PARIS

Petit Courrier

DEMANDES D'AGENTS PAR :

- M. E. Mercier, Compagnie des grands vins de Champagne, près Epernay.
- M. G. Bonhomme et Cie, eaux-de-vie, Cognac.
- MM. Lung frères, Vins, 9 Boulevard de la République, Alger.
- Une maison de commerce faisant les vins du Languedoc et aussi le commerce des méraïns et des douilles, demande un agent.
- M. J. Prunier et Cie, eaux-de-vie, à Cognac.
- Vve Arzac Seignette et Eugène Sabourau, eaux-de-vie, La Rochelle.
- MM. Péliissier et Aragon, successeurs. Fabrique de matières premières, à Grasse, (France).
- Messieurs Rondeau frères, successeurs, (Maison Delamotte) manufacture d'instruments de chirurgie, 68 rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.
- M. Félix Reboul, commerce de vins, Cette, (France).
- M. Chevallier-Appert, conserves alimentaires, 30 rue de la Mare, Paris.
- MM. Eymard E T. & Cie, propriétaires de vignobles, St-Même près Cognac.
- MM. T. & E. Karsenty fils & Cie, huilerie, 18 Boulevard de Rome, Marseille.
- M. P. de Marcilly Frères, vins, Chassagne-Montrachet (Côte d'Or).
- La Corio-Méline, entretient souplesse, imperméabilité des cuirs, Chantenay-les-Nantes.
- M. Henri Pellissier, huile d'olive, Aix-en-Provence.
- MM. Johannot et Cie, manufacture de papier, Annonay.
- Frantz Roucayrol et Cie, laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- H. LeMasne, pulpe de bois, Nantes.
- Caisson et Brocard, Huiles d'Olive, Nice.
- Plagniol (de) James, sardines à l'huile du "Grand-Prix," Bordeaux.
- MM. Benj. et Eug. Perrier, vins de champagne, Châlon sur-Marne.
- M. F. Bergman, vins, 26 rue Palais Grillet, Lyon.

Table des matières de la quatrième année du Bulletin Mensuel (1)

AVIS aux émigrants français.....	B. 41 p. 4	EXTRAIT des procès-verbaux des séances de la chambre..	B. 37, p. 1, B. 38, B. 39, B. 40, B. 41, B. 42, B. 43, B. 44, B. 45, B. 46, B. 47, B. 48, même page pour tous ces Bulletins
BANQUES (les) de Montréal.....	B. 38 p. 3	FETE (la) nationale du 14 juillet à Montréal	B. 48 p. 6
BOIS (les) du Canada.....	B. 41 p. 6, B. 42, p. 12	FORETS (les) au Canada.....	B. 40, p. 6
BULLETIN (le) de la Chambre de Commerce française de New-York.....	B. 39, p. 8	“ (les) du Canada, par M. Méléard...	B. 48, p. 7
CABLE (un nouveau) français entre la France et et l'Amérique.....	B. 39, p. 9	HOMARDS (les) à Terre-Neuve.....	B. 37, p. 2
CATASTROPHE (la terrible) de Paris.....	B. 46, p. 9	IMPORTATIONS (les) de vins, eaux-de-vie et liqueurs de France au Canada, pendant l'année 1895.....	B. 39, p. 4
CAMPAGNE (la) présidentielle aux Etats-Unis	B. 37, p. 3	“ (l') française au Canada et l'exportation du Canada en France..	B. 42, p. 5
CHAMBRE (notre) de Commerce à Ottawa..	B. 46, p. 9	“ (encore les) françaises au Canada. La librairie et les impressions..	B. 43, p. 3
“ (la) de Commerce de New-York..	B. 41, p. 7	“ (les) françaises au Canada. Les médicaments et produits pharmaceutiques	B. 44, p. 2, B. 45, p. 3
CHEMINS (les) de fer au Canada avec carte	B. 44, p. 5, B. 46, p. 6	“ (les) françaises au Canada. Les porcelaines et les faïences, les tuiles et briques.....	B. 46, p. 3
CIRCULAIRE de M. le Ministre des Affaires Etrangères.....	B. 45, p. 5	“ (Les) françaises au Canada. Le verre et la verrerie.....	B. 47, p. 4
COLONISATION au Canada dans la province de Québec	B. 40, p. 7	JUBILE (le) de la Reine d'Angleterre.....	B. 47, p. 1
“ (la) française au Canada..	B. 42, p. 15	LIGNE (la) franco-belge.....	B. 38, p. 7, B. 40, p. 9
“ “ à l'Etranger et au Canada	B. 37, p. 5	“ (la nouvelle) franco-belge avec escale à Boulogne-sur-Mer.....	B. 39, p. 2
COMMERCE (le) extérieur du Canada.....	B. 41, p. 7	MARQUES (les) de fabrique.....	B. 45, p. 4
“ de Trois-Rivières par M. G. Balcer	B. 43, p. 8, B. 44, p. 4	MARCHANDISES (les) françaises importées au Canada sous pavillon étranger..	B. 39, p. 8
“ des viandes de bœuf et de moutons congelés en Angleterre..	B. 46, p. 7	MINES (les) d'or du Canada.....	B. 43, p. 9
COMMUNICATIONS maritimes entre le Canada et la France.....	B. 40, p. 3	NECESSITE (de la) de creuser le chenal du St-Laurent.....	B. 37, p. 8
CONSEILLERS (les nouveaux) législatifs..	B. 49, p. 6	OBSERVATIONS de la Chambre de Commerce française de Londres.....	B. 42, p. 15.
COURRIER (le petit)..	B. 37, B. 38, B. 39, B. 40, B. 41, B. 42, B. 43, B. 44, B. 45, B. 46, B. 47, B. 48, même page 11 pour tous ces Bulletins	PASSAGE de M. F. Brunetière à Montréal..	B. 46, p. 8
DEMANDE d'agents et de représentants par les maisons françaises.....	B. 45, p. 3	PERIL (le) Allemand.....	B. 42, p. 11
ECOLE supérieure de commerce à Rouen..	B. 45, p. 7	PRESIDENT (le nouveau) aux Etats-Unis	B. 40, p. 7
“ d'agriculture d'Oka, Canada.....	B. 37, p. 6	PRODUCTION (la) du porc au Canada.....	B. 47, p. 3
EFFETS (des) de la naturalisation au Canada. Opinion juridique.....	B. 43, p. 2	RAPPORT annuel de la Commission du port de Montréal.....	B. 39, p. 6
EMBALLAGE des beurres et fruits canadiens pour l'exportation.....	B. 38, p. 5	REGLEMENT concernant l'importation et l'exportation des chevaux au Canada..	B. 37, p. 4
ETABLISSEMENTS d'agences et représentation à Montréal.....	B. 38, p. 2	RECOLTE des pommes au Canada.....	B. 38, p. 6
EXPORTATIONS (les) canadiennes en 1896. Les minerais, les pêcheries et le bois..	B. 47, p. 7	RELATIONS (les) avec la France (opinion d'un journal Canadien).....	B. 38, p. 5
“ des animaux canadiens en 1896	B. 38, p. 5, B. 41, p. 8	RENSEIGNEMENTS divers.....	B. 37, p. 10, B. 38, p. 5
“ (les) canadiennes pour les fromages et les beurres.....	B. 45, p. 10	“ utiles aux voyageurs de commerce au Canada.....	B. 41, p. 4
“ (les) des animaux et produits agricoles.....	B. 48 p. 2	RECTIFICATION	B. 44, p. 9
EXPOSITION provinciale de Montréal de 1896	B. 38, p. 7	REVUE commerciale et financière par M. Monier, dans chaque Bulletin	
“ internationale de Montréal en 1898	B. 38, p. 4, B. 40, p. 5	STOCKERS (les) canadiens en France.....	B. 39, p. 4
“ Universelle Internationale de 1900 à Paris.....	B. 46, p. 5, B. 47, p. 6	TARIF (le nouveau) canadien.....	B. 46, p. 2
		“ “ américain.....	B. 44, p. 9
		TEMPERATURE du mois, dans chaque Bulletin	
		VERITE (la) sur les prospectus de colonisation	B. 45, p. 6
		VISITE de la Chambre de Commerce française au Consul Général de France..	B. 42, p. 1

(1) Pour l'intelligence de cette table, la lettre B désigne le Bulletin; le chiffre qui suit désigne le numéro du Bulletin dans lequel l'article indiqué est paru; p. la page de ce numéro.

LA PRESSE,

cette avant-courrière du progrès en toutes choses, dans le domaine des : idées, : dans

celui des arts, des rapports internationaux, du commerce et de l'industrie, a pour point d'honneur de toujours donner l'exemple dans le domaine du journalisme canadien.

L'année 1897 marquera dans l'histoire de LA PRESSE. En effet sa circulation a atteint le point le plus élevé depuis sa fondation, plus de 55,000 copies imprimées et vendues, lues chaque jour par au delà de cent vingt-cinq mille personnes.

C'est grâce à son système d'information parfait sous tous les rapports que LA PRESSE est parvenue à atteindre cette énorme circulation, plus forte que celle de n'importe quel autre journal français ou anglais du Canada.

La publicité dans LA PRESSE est reconnue partout comme la meilleure parce qu'elle s'adresse à la classe qui achète. Le passé est un sûr garant pour l'avenir. Les annonceurs de LA PRESSE continuent à annoncer dans LA PRESSE parce qu'ils en retirent des bénéfices sans cesse grandissants.

LA PRESSE, MONTREAL.